

CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES - S.S.I.A.P. 3 - RECYCLAGE

Objectifs pédagogiques

Etre capable : De manager un service de sécurité, de conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie, de porter assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent, d'effectuer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

Pré-requis

Etre titulaire du diplôme de niveau 4. Ou être titulaire du SSIAP 2 ou ERP 2 ou IGH 2 et justifier de trois ans d'expérience de la fonction. Etre titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ; ou SST ou PSE 1, en cours de validité.

Public concerné

Personnel postulant pour une fonction de chef de service en ERP ou IGH

Programme de formation

1/ Le feu et ses conséquences

Eclosion et développement.
Comportement au feu (réaction et résistance au feu). Exercices pratiques d'extinction (extincteurs et RIA).

2/ Sécurité incendie

Typologies et structure des bâtiments.
Analyses de plans.

3/ Réglementation incendie

Classement des établissements.
Implantation (accessibilité des secours et isolement par rapport au tiers). Construction (distribution intérieure, stabilité au feu et isolement interne des locaux). Dégagement (principe, calcul, particularités). Désenfumage (objectifs, obligations, principes). Installations techniques (les interdictions, limitations, les organes de

sécurité). Les limitations calorifiques imposées à l'exploitant.

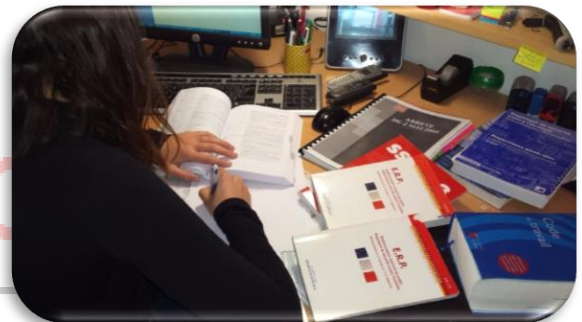
Les contrôles réglementaires. Etudes de cas pratiques.

Les moyens de secours et exercices de gestion d'une alarme. Installations de sécurité et visites.

Accessibilité aux handicapés et étude de cas.

4/ Gestion des risques

Situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels. Suivi et le bon achèvement des travaux. Documents administratifs. Etudes de cas pratiques.

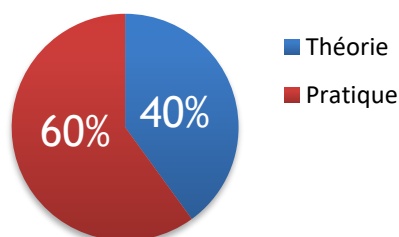


Supports de cours et matériels pédagogiques

Supports de cours, plans, liaisons radio, extincteurs, Panneaux SSI, Dvd, etc...

Méthode pédagogique

Modulaire



Lieux de réalisation

Région Est

Evaluation

Conformément à l'annexe 5 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié
Attestation à l'issue de la formation

Modalités

Néant

Organisation :

Effectif de mini. : 3 - maxi. : 10

Recyclage SSIAP 3 : 21 heures.

Une équipe au service de votre sécurité

FORCES EST Sarl
FORmation & Conseil En Sécurité en région Est
20 place des Halles
67000 STRASBOURG
☎ 06.85.89.64.70 www.forcesest.fr
✉ E-mail : forcesEst@orange.fr



Retrouvez toute l'actualité
de nos formations sur votre
mobile !
Flashez le QR code !

Autorisation administrative n° FOR-067-2023-03-08-20180646291 délivrée par la Commission Interrégionale d'Agrément et de Contrôle Article L.612-14 du code de la sécurité intérieure dispose que « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

SURETE

SECURITE INCENDIE

SECOURISME

PREVENTION



Siège social : 20 Place des Halles - 67000 STRASBOURG Capital de 8.000 Euros RCS Strasbourg SIREN 494 384 845 APE N°8559 A
Tva non assujetti Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 03992 67 auprès du Préfet de Région d'Alsace
☎ : 06 85 89 64 70 ou 06 45 98 65 35 ✉ E-mail : forcesEst@orange.fr www.forcesEst.fr

